

QUELLES COLLABORATIONS ENTRE ASSOCIATIONS ET SYNDICATS AU SEIN DE PLATES-FORMES DE MOBILISATION ?

Jean Blairon

La CSC Luxembourg a organisé pour ses permanents interprofessionnels un séminaire sur cette question des collaborations associations/syndicats au début du mois de juillet. Le séminaire était présidé par Bruno Antoine, Secrétaire fédéral de la CSC Luxembourg et animé par Benoît Brabant de la FEC.

Nous avons été invité à réaliser une présentation générale de la question à propos d'éléments comme l'histoire et les développements récents de cette question, les logiques et objectifs des uns et des autres, les points de tension potentiels, les avantages et les inconvénients pour les uns et pour les autres.

Cette commande exigeait de notre part ce que Michel Callon appelle un **investissement de forme**¹, soit une tentative de simplifier, de formaliser les questionnements² et de fournir des points de repère opératoires à destination des acteurs à qui il appartient de se situer et de se prononcer in fine sur le souhaitable, le possible et leurs conditions.

Il ne s'agissait en rien de défendre une option personnelle et encore moins d'influencer des choix. Notre exposé devait donc réunir un matériau sur lesquels les débats pouvaient s'appuyer et dans lesquels ils pouvaient au moins partiellement s'inscrire.

En tant qu'association créée en 1973 par les mouvements ouvriers namurois, nous ne pouvions par ailleurs que nous sentir mobilisé par ce projet.

Nous avons tenté de construire le fort investissement de forme qui était requis en posant et en dépliant trois questions :

- A quoi rapporter le problème qui se pose aujourd'hui ?
- Quelle cartographie proposer des expérimentations en cours, en étant attentifs aux dérives potentielles dont elles pourraient être porteuses ?
- Avons-nous affaire à un « nouveau mouvement social » ?

1 M. Callon (dir.) *La Science et ses réseaux. Genèse et circulation des faits scientifiques*, Paris, La Découverte ; Unesco ; Strasbourg, Conseil de l'Europe, « Textes à l'appui. Anthropologie des sciences et des techniques », 1989, p. 87.

2 Nous nous sommes appuyé pour tenter cet exercice sur les analyses suivantes accessibles sur *Intermag.be* : Ch. Mahy et J. Blairon, « Vers un front social beaucoup plus large ? » www.intermag.be/images/stories/pdf/201410_2.pdf ; et « Vers un front social élargi : quel objet pour quelle forme ? », www.intermag.be/images/stories/pdf/rta2014m11n1.pdf ; J. Blairon, « La multiplication des plate-formes de mobilisation : comment l'appréhender ? », www.intermag.be/images/stories/pdf/rta2015m03n5.pdf ; J. Blairon, « S'appropriation la dynamique politique aujourd'hui », www.intermag.be/images/stories/pdf/rta2015m03n5.pdf.

1. A QUOI RAPPORTER LE PROBLÈME QUI SE POSE AUJOURD'HUI ?

L'enjeu était de replacer la question des plates-formes de mobilisation qui ont vu et voient le jour et ambitionnent une articulation syndicats/associations (entre autres, par ordre alphabétique : Acteurs des Temps Présents, D19-20, Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté, Tout Autre Chose) dans une séquence qui en éclaire le sens.

a) Le « terminus a quo » : le programme des prolétariens pendant la Commune de Paris

Le premier défi consiste à se donner un point de référence pertinent, à partir duquel on peut raisonner à propos du présent : c'est le « terminus a quo ».

Il nous semble que l'on peut défendre qu'un tel terminus a quo peut être le programme des prolétariens pendant la Commune de Paris. Ce programme se caractérise en effet, à la fois :

- par de fortes revendications sociales : abolir le paupérisme, faire en sorte que l'ouvrier bénéficie de la totalité du fruit de son travail, instituer une assurance sociale contre les aléas de l'existence ;
- par la promotion de la logique d'association ; celle-ci implique une liberté absolue de s'associer, sans que soit requise une permission des autorités et s'incarne dans de nombreuses expériences de coopératives ouvrières ;
- par des revendications culturelles proportionnées : inviolabilité de la pensée de l'individu, enseignement laïc gratuit et intégral pour tous.

Ce programme, qui conjugue des revendications de trois ordres n'est pas resté sans répercussions ; on peut considérer par exemple que la loi de 1901 en France qui fonde la liberté de s'associer s'y relie au moins en partie, puisqu'elle définit l'association notamment par le fait que des actionnaires n'y sont pas rémunérés.

b) L'action des mouvements ouvriers

C'est elle qui va faire de ce programme une réalité politique. Il est inutile de rappeler ici leurs luttes contre le pouvoir des propriétaires du capital, qui ont abouti à la conquête de droits, notamment en matière de travail et de protection sociale. Les mouvements ont aussi expérimenté des formes d'organisation (coopératives, mutuelles...) et d'auto-gestion ; les revendications culturelles n'étaient pas absentes – qu'il suffise de rappeler ici le rôle de l'éducation populaire.

Il importe probablement de garder en mémoire que ces luttes ont pu être victorieuses parce que les mouvements ont pu mettre en avant la **centralité** de l'apport des collectifs ouvriers dans la production et la lutte pour le Progrès et par là revendiquer une distribution plus équitable des ressources et du pouvoir.

De même, ces victoires ont dépendu de la **capacité** du mouvement ouvrier de se définir comme un acteur unifié, revendiquant des droits pour tous, menant un conflit se portant à la hauteur du modèle de développement des sociétés.

Cette dernière capacité dépend elle-même de la possibilité d'identifier une ressource centrale pour le développement (« la force et l'intelligence des bras »), d'en proposer une interprétation (il s'agit d'une richesse qui vaut bien celle de la rente et dont dépend de façon déterminante la production industrielle) et de revendiquer les conditions de sa mobilisation et de sa reproduction.

c) Le retournement et les mouvements culturels des années 60

La fin des années soixante voit l'émergence d'importants mouvements culturels dans de nombreux pays. Les luttes qui sont mises en avant sont prioritairement culturelles : elles réclament une liberté très large, voire totale (contre l'autoritarisme) et mettent en avant des revendications d'authenticité

(par exemple du désir), contre la manipulation des besoins.

Jean-Pierre Le Goff, dans son bilan critique de mai 68, montre par exemple que les luttes réellement menées dans les usines portaient principalement sur la critique du pouvoir (des petits chefs par exemple). C'est encore la revendication culturelle qui porte les tentatives d'auto-gestion.

Luc Boltanski et Eve Chiapello, entre autres, montrent que ces luttes vont être retournées massivement : c'est l'entreprise capitaliste qui se présentera comme réponse à ces demandes culturelles. L'écrasement des lignes hiérarchiques, la « responsabilisation » des travailleurs, l'individualisation des négociations salariales vont se justifier par les demandes de liberté et d'authenticité.

Parallèlement, une délégitimation des collectifs et du conflit va être opérée à grande échelle : surgissent les raisonnements du type « on est tous dans le même bateau », l'ennemi est extérieur à l'entreprise, c'est le concurrent, etc.

Cette vaste entreprise culturelle pourra aller jusqu'à prétendre que les organisations des travailleurs constituent le problème, parce qu'elles sont de grands appareils qui écrasent sous leurs mots d'ordre et qu'elles sont archaïques socialement, en défendant par exemple des « avantages » intolérables et dangereux dans une situation de guerre (économique, de tous contre tous).

Les conditions d'une rupture sont ainsi créées.

d) Les facteurs d'affaiblissement des luttes sociales

Les acteurs des luttes sociales vont parallèlement continuer d'être confrontés à des facteurs d'affaiblissement.

La société qu'on aura tendance à qualifier de post-industrielle va partiellement minoriser, dans les représentations en tout cas, la centralité de l'apport de « la force des bras » ; en témoigne la sous-estimation constante du nombre d'ouvriers dans les pays développés.³

D'autre part les stratégies de division (par l'individualisation notamment) mises en œuvre par les maîtres du travail vont porter leurs fruits : l'insécurité va pousser à opposer les travailleurs garantis et les non garantis, ceux qui disposent d'un poste de travail et ceux qui en sont privés, ceux qui gardent le droit de produire (par exemple un modèle automobile) et ceux qui le perdent, etc.

Ce travail est si intense qu'il va pouvoir produire un retournement destructeur : ceux qui, comme les syndicats, défendent des valeurs de solidarité collective vont se voir reprocher leur égoïsme (ils défendraient des intérêts... personnels, corporatistes) et se voir accuser de mettre en danger... la collectivité (en faisant fuir les investisseurs, en prenant en otage... ceux qui veulent travailler, etc.).

La conversion générale, dans les années 80, y compris des partis de gauche, au modèle néo-libéral considéré désormais comme seul modèle possible de développement, va de plus fragiliser des relais politiques déjà ébranlés par la perte de légitimité des pays communistes.

On comprend dans ce contexte que les acteurs balancent entre deux stratégies opposées : le recentrement sur les fondamentaux (quitte à se voir taxer d'archaïsme ou à se payer de mots) ou la recherche d'alternatives (quitte à se laisser séduire par des « airs du temps » qui augmentent l'affaiblissement).

e) Les questions d'évaluation posées par cette séquence

Redisons ici que la séquence que nous venons de broser constitue une tentative d'« investissement de forme », consciente de sa simplification.

³ Cf. S. Beaud et M. Pialoux, « Des ouvriers devenus invisibles », in *Retour sur la condition ouvrière. Enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard*, Paris, Fayard, coll 10/18, nouvelle édition 2004, p. 15.

Si on prend cette mise en séquence comme point de référence pour analyser les questions qui se posent aux acteurs sociaux aujourd'hui, nous pouvons identifier quatre questions qui se posent en matière de collaboration au sein de plates-formes.

- Quel est le degré de présence et d'articulation des 3 dimensions que nous avons évoquées supra (fortes revendications sociales, liberté d'association, revendications culturelles proportionnées) ?
- Le modèle de collaboration proposé donne-t-il des chances de retourner le retournement des revendications culturelles ?
- Peut-il faire pièce aux logiques d'éclatement entre les acteurs ?
- A-t-on des chances de redéfinir et revendiquer un apport central pour le développement et de construire à partir de là une posture conflictuelle fondant des demandes de distribution du pouvoir et de redistribution des ressources ?

2. UNE CARTOGRAPHIE DES TENTATIVES ACTUELLES CONSIDÉRÉES COMME DES LOGIQUES D'ACTION

Nous espérons que les quatre questions élaborées ci-dessus peuvent fournir un cadre structurant pour aborder les collaborations syndicats/associations au sein des plates-formes de mobilisation qui ont vu le jour.

Mais deux pas peuvent encore être faits.

Le premier consiste à fournir une matrice d'analyse comparative des plates-formes au cas où l'énergie disponible, par exemple, contraindrait à faire des choix et à ne pas s'investir dans toutes. Le second consiste à tenter d'identifier les dimensions concrètes dans lesquelles les réponses aux quatre questions avancées vont se jouer.

Pour tenter ce deuxième « investissement de forme », nous avons considéré les plates-formes de mobilisation existante comme des **logiques d'action** tentant de mobiliser et de réunir à partir de principes de sens qui orientent les choix stratégiques ; ces principes de sens sont souvent explicités par des porte-parole sans exclure pour autant qu'ils fassent l'objet de débats, éventuellement non tranchés, entre les membres qui se reconnaissent dans le projet de mobilisation et, le cas échéant, y adhèrent.

Nous avons donc présenté ces principes de sens sous forme de pôles en tension ; ceux-ci permettent de comparer les plates-formes entre elles (et donc de les cartographier), mais aussi de dresser le périmètre de certains débats qui peuvent traverser une plate-forme.

Nous avons assorti l'explicitation de ces principes de l'identification de dérives potentielles éventuellement contre-productives par rapport aux quatre questions structurantes que nous avons proposées.

Voici la présentation que nous pouvons en faire.

- Comment la plate-forme pense-t-elle pouvoir s'élargir ? A partir d'un centre de gravité constant (voire d'une réciprocité systématique conduisant à dire « plus jamais l'un sans l'autre ») ou selon les modalités d'un « tous bienvenus » ? A titre de dérive : la diversité peut être fautive ou faible ; la stratégie peut augmenter la fragmentation plutôt que la réduire.
- Les visées peuvent se situer plutôt dans le registre de l'expérimentation pratique (« une façon de faire différente »), y compris locale, ou mettre l'accent sur les causes qui justifient la mobilisation. Des risques d'aplatissement des enjeux sur l'organisation locale existent, comme d'ailleurs celui de réinventer la roue ou, à l'inverse, de reproduire l'existant sans autre forme de procès.

- En matière d'adhésion, la tension porte sur l'adresse qui est faite, plutôt à des collectifs, ou plutôt à des individus souhaitant ne pas être identifiés à des groupes existants (logique de « non alignés »). Dans le premier cas, on risque de se retrouver avec les mêmes qu'à l'habitude ; dans le second, le risque est plutôt de délégitimer tout ce qui est institué.
- Par rapport aux acteurs existants, voudra-t-on rechercher de nouvelles complémentarités (et donc un renforcement) ou prônera-t-on la recherche d'alternatives prétendant faire autrement ? Dans ce dernier cas, le risque de se réfugier dans des utopies décollées des luttes du présent peut exister.
- Le rapport au conflit doit être aussi interrogé : cherche-t-on à construire une position globale face à un adversaire ou revendique-t-on une a-topie, au risque du paradoxe (mener une opposition en voulant n'être pas situé).
- La recherche des moyens de pérennisation peut aller dans la direction de l'institution de la plate-forme, voulant réunir par et pour elle-même des moyens de vie ou faire le choix des opportunités (« l'appel aux bonnes volontés »). La première option doit éviter que le moyen ne devienne la fin ; la seconde de s'enfoncer dans un volontarisme irréaliste.
- Qui pilotera l'action ? Une première formule identifiera un centre de décision qui aura en charge de concerter et de prouver que personne n'est instrumentalisé ; une seconde pariera sur le débat et la négociation permanents, au détriment peut-être de l'efficacité ou en étant confronté à des demandes de transparence totale impossibles à rencontrer.
- Enfin, le mode de visibilité constitue aussi une épreuve difficile : les partenaires parviendront-ils à maintenir une logique de non-appropriation, mettant l'accent sur ce qui se vit, ou rechercheront-ils la plus grande médiatisation possible, y compris dans une logique de concurrence, voire en faisant de la diffusion médiatique l'objectif premier ?

3) UN NOUVEAU MOUVEMENT SOCIAL ?

Le foisonnement des expériences et la multiplication des plates-formes pose aussi aux acteurs une question de perception : avons-nous affaire, potentiellement, à un « nouveau mouvement social » qui serait de nature à transformer les identités présentes, à renouveler significativement les modes d'action, voire à faire surgir de nouveaux acteurs déterminants ?

La question qui est posée est bien celle de ce qui peut être considéré comme légitime et comme croyable⁴ : quel type d'engagement peut revendiquer une légitimité et permettre de croire, par exemple, à la possibilité de voir s'imposer un autre modèle de développement que le modèle capitaliste dans sa version néo-libérale ?

Le danger, ici, est évidemment de réintroduire comme point de référence dans le raisonnement ses propres critères de légitimité et ses propres choix en matière de « croyable ».

Il nous a semblé que les tout récents travaux de Michel Wieviorka pouvaient permettre de structurer cette question en échappant au risque décrit. D'une part, en effet, Michel Wieviorka est depuis longtemps un observateur et un analyste avisé des mouvements sociaux ; d'autre part, ses interrogations nous ont paru congruentes par rapport à ce que nous avons proposé dans nos deux premiers « investissements de forme ».

Un **premier apport** consiste à relativiser l'importance de la question du surgissement des mouvements : le schème présence/absence d'un mouvement focalise souvent l'attention (et les espoirs). Il semble

4 M. de Certeau, au lendemain de mai 68, considérait qu'une « révolution du croyable » avait eu lieu, rendant obsolète la confiance aux institutions du passé.

toutefois plus pertinent d'évaluer la part d'anti-mouvement qui est présente dans le mouvement.

Michel Wieviorka l'avance ainsi :

« En temps de crise plus qu'en période de croissance et de confiance dans l'avenir, les acteurs qui se constituent ou qui s'affirment, plutôt que de proposer des réponses constructives et de se projeter dans l'avenir en mettant en avant un contre-projet, voire une utopie, semblent procéder **au contraire d'un mouvement**. La tendance spontanée est alors plutôt au développement des réponses destructrices, portées par la haine, le ressentiment, ou tendues vers un passé lui-même plus ou moins mythique, sans autres projets que ceux qui permettent une restauration, un retour en arrière. »

Il ajoute cette précision très importante :

« En réalité, les deux types de logiques coexistent fréquemment et dessinent de mille et une façons des paysages complexes, polarisés autour de ces deux figures principales de l'action collective que sont les mouvements et les antimouvements. »⁵

Deux questions s'imposent donc ici.

- Quelles sont les formes que peuvent prendre les anti-mouvements ? Par exemple, la fuite en avant dans une radicalité vague, décollée des enjeux présents et découplée de propositions constructives en constitue-t-elle une ?
- Comment décrire la coexistence du mouvement et de l'anti-mouvement dans chacune des plates-formes existantes ?

Le **deuxième apport** de Michel Wieviorka consiste en une description très précise de ce qui fait mouvement :

« Les mouvements cherchent à construire des relations conflictuelles avec d'autres acteurs et à institutionnaliser ces relations pour qu'elles autorisent la négociation. »⁶

Dans ce cas, deux autres questions d'évaluation peuvent être posées aux plates-formes de mobilisation.

- Quelle est la force conflictuelle dont elles sont porteuses ?
- Quelle est leur capacité à instituer des espaces de négociation ?

Un **troisième apport** consiste en l'identification de conditions facilitatrices qui permettent à un mouvement de se déployer. Michel Wieviorka en indique quatre, que nous reformulons directement en questions opératoires.

- Le mouvement propose-t-il une analyse globale et un imaginaire capables de circuler au-delà de l'ancrage où il est né ?
- Le mouvement est-il suffisamment protégé du dogmatisme pour reconnaître que « de vives revendications de justice sociale, de démocratie et de dignité »⁷ peuvent prendre plusieurs formes et entretenir différents rapports à la politique ?
- Le mouvement accorde-t-il une place suffisante aux subjectivités individuelles, à la création et à l'expression, tout en restant capable de prendre des décisions et de fixer une stratégie ?
- Le mouvement se rend-il capable de ne pas céder au « déterminisme technologique »⁸ en accordant trop d'importance et de laisser faire aux échanges virtuels ; pour Michel Wieviorka, les nouvelles technologies facilitent l'action, mais ne la remplacent pas : la rencontre, l'inscription concrète dans un territoire sont essentiels.

5 M. Wieviorka, *Retour au sens, Pour en finir avec le déclinisme*, Parsi, Laffont, 2015, p. 316.

6 M. Wieviorka, *op.cit.*, p. 318.

7 L'expression est de M. Wieviorka, p. 310 de l'ouvrage cité.

8 *Idem*, p. 312.

CONCLUSION

La réponse à la question « Quelles collaborations entre associations et syndicats au sein de plates-formes de mobilisation ? » que se posent les permanents syndicaux qui nous ont invité nous a conduit à tenter trois investissements de forme.

Il ne s'agissait pas pour nous, en effet, de proposer une option en matière de collaboration (s'y investir ou non, avec qui, sur quels objets, etc.), mais bien de proposer aux acteurs des questions qui leur permettent d'élaborer leurs propres réponses, de faire leurs propres choix.

Nous avons pensé que proposer une séquence de référence, identifier les tensions et les dérives qui traversent les expériences existantes et déplier les questions de légitimité pouvait constituer une voie praticable.

Les enjeux du présent vont en tout cas imposer une poursuite des expérimentations à l'état pratique, lors de la prochaine manifestation nationale le 7 octobre et lors de la journée mondiale de lutte contre la pauvreté le 16 octobre à Namur. Nous pourrons alors voir quelle(s) forme(s) se dessine(nt) pour ce type de mobilisation et si elle(s) permet(tent) la constitution d'un mouvement conflictuel portant sur le modèle de développement de la société.



Pour citer cette analyse

Jean Blairon, « Quelles collaborations entre associations et syndicats au sein de plates-formes de mobilisation ? », Intermag.be, [en ligne], Analyses et études RTA asbl, septembre 2015, URL : www.intermag.be/520.